

Le rural, c'est primordial !

christine.duchenois@ardenne-metropole.fr

22 millions d'euros : c'est la somme rondelette disponible sur l'ensemble de la région Grand Est dans le cadre du contrat de ruralité. Comme son nom l'indique, ce dispositif porté par l'Etat concerne uniquement les secteurs ruraux : à l'échelle d'Ardenne Métropole, quatre communes ne peuvent donc en bénéficier, à savoir Charleville-Mézières, Sedan, Vivier-aucourt et Nouzonville. Toutes les autres ont donc la possibilité de présenter un dossier qui sera transmis aux services de l'Etat. Une douzaine de projets ont été identifiés sur le territoire communautaire, comme la création d'une maison médicale ou l'ouverture d'un commerce multi-services. Les réponses, que l'on espère positives, tomberont avant le printemps.

Et 11 qui font 57

vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr

Vous l'avez déjà appris par la Lettre hebdo : Ardenne Métropole a décidé de suppléer l'Etat, ce dernier ayant annoncé qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, il n'assurerait plus l'instruction des autorisations d'urbanisme. Concrètement, il s'agit de traiter les demandes du style "permis de construire" émanant de toutes les communes en exprimant le souhait. Le tout de manière intégralement gratuite. Au 1^{er} janvier, 11 nouvelles communes ont décidé de profiter de cette offre : Arreux, Fleigneux, Francheval, Gernelle, Hannogne-Saint-Martin, Haudrecy, Houldizy, Illy, La Chapelle, Thelonne et Villers-Cernay. Au total, 57 communes vont donc utiliser le service d'Ardenne Métropole mis à leur disposition.

Vous faites quoi samedi soir ?

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

Nuitamment, le regretté Alain Bashung avait l'habitude de mentir et de prendre des trains à travers la plaine... Plus modestement le réseau des médiathèques communautaires et la ville de Charleville-Mézières vous convient à leur première Nuit de la lecture, qui se déroulera pas plus tard que ce samedi. Soir, bien sûr... Vous aurez le choix entre les médiathèques Voyelles (Charleville-Mézières) et Georges Delaw (Sedan) avec à l'affiche contes pour enfant, poésie, apéro-lecture, chansons, théâtre... Programme détaillé [ici](#). Et pour les lève-tôt, un premier rendez-vous est proposé dès 15 h 30, place de Mohon, à Charleville-Mézières, avec l'ouverture de la première "boîte à livres" installée dans le cadre de l'opération Charlevil'lecture.

Castors, suite et fin

olivier.jarre@ardenne-metropole.fr

Vous vous souvenez certainement de ces fameux castors qui, l'hiver dernier, avaient eu la mauvaise idée de construire un barrage menaçant la salubrité d'une source utilisée pour distribuer de l'eau potable à quelque 40.000 usagers. Soucieuse de respecter cette espèce protégée, mais également de la qualité de l'eau qu'elle distribue, Ardenne Métropole avait dû patienter de longues semaines avant que les services de l'Etat ne lui accorde l'autorisation d'étêter ce barrage en cas d'absolue nécessité. Une belle histoire qui avait eu à l'époque les honneurs de plusieurs titres de la presse nationale. Peut-être déçus de ne plus se trouver sous les feux de l'actualité, ces sympathiques rongeurs sont partis en fin d'année sans laisser d'adresse. Un peu cabots les castors...